

COMPTE-RENDU – Relevé de décisions

Date d'affichage : 02/04/2021

Commune de La Haye

Conseil municipal du 30 mars 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation : le 24 mars 2021

Nombre de conseillers en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre d'absents : 8

Nombre de pouvoirs : 5

Suffrages exprimés : 34 voix

Majorité : 18 voix

Le Conseil municipal de la Ville de LA HAYE s'est réuni le 30 mars 2021 à 20 heures 15 minutes, sous la Présidence de Alain LECLERE, Maire de La Haye.

Madame Michèle BROCHARD a été désignée Secrétaire de séance.

Sont présents :

AUBIN Éric, BALLEY Olivier, BATAILLE Marie-Jeanne, BOUCHARD Line, BROCHARD Michèle, BROCHARD Sylvie, DEBREUILLY Fanny, GOSSELIN Didier, GUILBERT Albert, LAURENT Patrice, LE GREVELLEC Bruno, LEBALLAIS Clotilde, LEBRUMAN Chantal, LECLERE Alain, LECLUZE Marie-France, LEFILLIASTRE Adeline, LEGOUEST Stéphane, LEMARIE Nathalie, LEPARMENTIER Franck, LEPREVOST Jean-Michel, LEROUX Pascal, MALASSIS Marylène, MAUGER Gaston, OZOUF Anthony, PESNEL Dominique, POLFLIET Éric, ROPTIN Laurence, RUET Séverine, SUAREZ Guillaume.

Absents ayant donné un pouvoir :

BENOIT Mélinda à LEFILLIASTRE Adeline, BURET Charlène à LEBALLAIS Clotilde, GUILLOTTE Bénédicte à GOSSELIN Didier, HAREL Thierry à LEGOUEST Stéphane, KERVELLA Catherine à SUAREZ Guillaume.

Sont absents et excusés :

FREMOND Séverine, LAURENT Anthony, MORIN Jean.

ORDRE DU JOUR

1. Création de commissions consultatives pour les marchés à procédure adaptée (commissions MAPA)
2. Actualisation des Commissions communales
3. Approbation des comptes de gestion de l'exercice 2020
4. Approbation des comptes administratifs de l'exercice 2020
5. Affectation des résultats 2020
6. Débat d'orientation budgétaire – exercice 2021
7. Actualisation des autorisations de programme
8. Frais de fonctionnement des écoles publiques pour l'année 2021
9. Tarifs de location des gîtes communaux à compter du 1^{er} janvier 2022
10. Tarifs de location des salles communales à compter du 1^{er} janvier 2023
11. Convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain
12. Rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées 2020 de la COCM (CLECT) dans le cadre de l'entretien des espaces verts des zones d'activités
13. Modification du tableau des emplois et des effectifs du personnel communal
14. Nouvelle dénomination de la Place du Champ de foire

DEL20210330_030prime ASSEMBLEE – Séance à huis clos

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

ARTICLE UNIQUE

Décide que la présente séance du Conseil municipal se tient à huis clos et **permet** aux seuls représentants de la Presse, qui se sont présentés, d'y assister.

Vote : Pour : unanimité Contre : 0 Abstention : 0

DEL20210330_030 ASSEMBLEE - Instauration de commissions consultatives pour les marchés à procédure adaptée (Commissions MAPA)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

ARTICLE UNIQUE

Approuve la création d'une commission MAPA pour les marchés comprenant des prestations relatives à des travaux de voirie et/ou de réseaux (commission MAPA n°1) et d'une commission MAPA pour tous les autres marchés (commission MAPA n°2).

Précise que ces commissions sont saisies pour tous les marchés de fournitures, services ou travaux correspondant à leur champ d'intervention dont le montant estimé est supérieur à 40 000,00 € HT.

Décide que « les commissions MAPA » sont chargées de donner un avis sur les projets de rapports d'analyse des offres (notations des offres, classement des offres, proposition de décision soumise au pouvoir adjudicateur), à compter de l'entrée en vigueur de la présente délibération.

Approuve la composition, le rôle et le fonctionnement de ces commissions MAPA tels que détaillés dans la présente délibération,

Précise que chacune des « commissions MAPA » est présidée par le Maire (ou son suppléant) et composée de 3 titulaires (et de 3 suppléants),

Décide de procéder à la désignation des membres de la « commission MAPA n°1 » relative aux travaux de voirie et/ou de réseaux :

Se portent candidats en qualité de titulaires :

- M. POLFLIET Eric
- M. LEROUX Pascal
- M. GOSSELIN Didier

Se portent candidats en qualité de suppléants :

- M. LEGOUEST Stéphane
- M. PESNEL Dominique
- Mme BROCHARD Michèle

Sont élus à la « commission MAPA n°1 » relative aux travaux de voirie et/ou de réseaux :

Titulaires	Suppléants
POLFLIET Eric	LEGOUEST Stéphane
LEROUX Pascal	PESNEL Dominique
GOSSELIN Didier	BROCHARD Michèle

Décide de procéder à la désignation des membres de la « commission MAPA n°2 » relative à tous les autres marchés :

Se portent candidats en qualité de titulaires :

- M. BALLEY Olivier
- M. GUILBERT Albert
- M. OZOUF Anthony

Se portent candidats en qualité de suppléants :

- M. POLFLIET Eric
- Mme BOUCHARD Line
- M. GOSSELIN Didier

Sont élus à la « commission MAPA n°2 » relative à tous les autres marchés :

Titulaires	Suppléants
BALLEY Olivier	POLFLIET Eric
GUILBERT Albert	BOUCHARD Line
OZOUF Anthony	GOSSELIN Didier

Souligne que les suppléants ne sont pas liés à un titulaire particulier.

Vote : Pour : unanimité Contre : 0 Abstention : 0

DEL20210330_031 ASSEMBLEE – Actualisation des Commissions communales

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

ARTICLE 1

Décide de procéder au vote à main levée pour désigner chaque membre des Commissions communales.

Vote : Pour : unanimité Contre : 0 Abstention : 0

ARTICLE 2

Constitue les Commissions communales et **désigne** leurs membres comme suit :

COMMISSION FINANCES

Fixe à onze (11) le nombre de sièges hors le Maire, Président de droit, et **désigne** les membres suivants :

AUBIN Eric
BALLEY Olivier
BATAILLE Marie-Jeanne
BROCHARD Michèle
GUILBERT Albert
LE GREVELLEC Bruno
LEGOUEST Stéphane
MALASSIS Marylène
MAUGER Gaston
OZOUF Anthony
PESNEL Dominique

Vote : Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 1

COMMISSION TRAVAUX

Fixe à treize (13) le nombre de sièges hors le Maire, Président de droit, et **désigne** les membres suivants :

1 ^{er} Vice-Président (VP) : Olivier BALLEY, en charge de l'ensemble de la Commission et particulièrement des thèmes de la voirie, des espaces verts et des cimetières
2 ^{ème} VP : Albert Guilbert, en charge des thèmes relatifs aux bâtiments communaux (entretien et construction nouvelle)
3 ^{ème} VP : Eric POLFLIET, en charge des thèmes relatifs à la signalisation verticale et horizontale et au suivi des noms de rue
4 ^{ème} VP : Anthony OZOUF, en charge des thèmes relatifs aux projets structurants
AUBIN Eric
BENOIT Mélinna
KERVELLA Catherine
LEBALLAIS Clotilde
LEGOUEST Stéphane
LEPREVOST Jean-Michel
LEROUX Pascal
MAUGER Gaston
PESNEL Dominique

Vote : Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 1

CULTURE ET COMMUNICATION

Fixe à dix (10) le nombre de sièges hors le Maire, Président de droit, et **désigne** les membres suivants :

1 ^{er} VP : Guillaume SUAREZ, en charge de l'ensemble de la Commission et particulièrement des thèmes relatifs à la culture et aux manifestations culturelles
2 ^{ème} VP : Michèle BROCHARD, en charge de la Communication et des thèmes relatifs à l'information publique (presse et développement du site Internet)
BOUCHARD Line
BROCHARD Sylvie
DEBREUILLY Fanny
FREMOND Séverine
KERVELLA Catherine
LEPARMENTIER Franck
PESNEL Dominique
RUET Séverine

Vote : Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 1

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET LITTORAL

Fixe à treize (13) le nombre de sièges hors le Maire, Président de droit, et **désigne** les membres suivants :

1 ^{er} VP : Stéphane LEGOUEST, en charge de l'ensemble de la Commission et particulièrement de l'urbanisme et des thèmes relatifs à l'écologie et à l'environnement
2 ^{ème} VP : Michèle BROCHARD, en charge du littoral, de sa préservation et des problématiques liées, ainsi que le fleurissement
AUBIN Eric
BOUCHARD Line
BURET Charène
GUILLOTTE Bénédicte
LAURENT Patrice
LEBALLAIS Clotilde
LECLUZE Marie-France
LEROUX Pascal
MAUGER Gaston
POLFLIET Eric
RUET Séverine

Vote : Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 1

SCOLAIRE - ENFANCE - JEUNESSE

Fixe à quatorze (14) le nombre de sièges hors le Maire, Président de droit, et **désigne** les membres suivants :

1 ^{er} VP : Line BOUCHARD
BROCHARD Michèle
BURET Charène
DEBREUILLY Fanny
FREMOND Séverine
GOSSELIN Didier
KERVELLA Catherine
LEBALLAIS Clotilde
LEBRUMAN Chantal
LEFILLIASTRE Adeline
LEMARIE Nathalie
MALASSIS Marylène
ROPTIN Laurence
SUAREZ Guillaume

Vote : Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 1

GITES, SALLES ET LOGEMENT COMMUNAUX ET LOGEMENTS SOCIAUX

Fixe à dix (10) le nombre de sièges hors le Maire, Président de droit, et **désigne** les membres suivants :

1 ^{er} VP : Eric AUBIN, en charge de l'ensemble de la Commission et particulièrement des gîtes, salles et logements communaux
2 ^{ème} VP : Marie-France LECLUZE, en charge des logements sociaux, de leur attribution en lien avec les bailleurs sociaux du département
BATAILLE Marie-Jeanne
GUILBERT Albert
LEBRUMAN Chantal
LEMARIE Nathalie
LEPREVOST Jean-Michel
OZOUF Anthony
POLFLIET Eric
ROPTIN Laurence

Vote : Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 1

VIE LOCALE ET ECONOMIE LOCALE

Fixe à onze (11) le nombre de sièges hors le Maire, Président de droit, et **désigne** les membres suivants :

Le Président est en charge de l'ensemble de la Commission et particulièrement du commerce local et du marché hebdomadaire et de la braderie
1 ^{er} VP : Dominique PESNEL, en charge des thèmes relatifs aux sports et aux relations avec les associations
2 ^{ème} VP : Pascal LEROUX, en charge des foires à bestiaux, des marchés du terroir en circuit court et des relations avec les syndicats d'eau locaux
BALLEY Olivier
BATAILLE Marie-Jeanne
BENOIT Mélinda
GOSSELIN Didier
GUILLOTTE Bénédicte
KERVELLA Catherine

LE GREVELLEC Bruno
MAUGER Gaston
SUAREZ Guillaume

Vote : Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 1

DEL20210330_032 FINANCES – Approbation des comptes de gestion de l'exercice 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

ARTICLE UNIQUE

Statue sur :

1°- l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°- l'exécution des budgets de l'exercice 2020 :

- Budget principal,
- Budget annexe « eau potable »,
- Budget annexe « funéraire »,
- Budget annexe « lotissement du 7 juin »,
- Budget annexe « lotissement du Clos Harigny »,
- Budget annexe « lotissement du Clos Versailles »,
- Budget annexe « lotissement de l'église »,

en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3°- la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2020 par le Receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

Vote : Pour : unanimité Contre : 0 Abstention : 0

DEL20210330_033 FINANCES – Approbation des comptes administratifs de l'exercice 2020

M. le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Suffrages exprimés : 33 voix.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

ARTICLE 1

Lui **donne acte** de la présentation faite des comptes administratifs, lesquels peuvent se résumer ainsi :

BUDGET PRINCIPAL		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Prévis. budgét. totale.	4 713 732,00	5 184 334,00	8 959 306,00
	Titres de recettes émis	1 378 692,57	3 823 313,14	5 202 005,71
	Restes à réaliser	2 564 423,65		2 564 423,65
DEPENSES	Autor. budgét. totales	4 713 732,00	4 245 574,00	9 898 066,00
	Mandats émis	1 327 881,71	3 183 885,97	4 511 767,68
	Restes à réaliser	64 875,47		64 875,47
RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Excédent	50 810,86	639 427,17	690 238,03
	Déficit	0,00	0,00	0,00
RESTES A REALISER	Excédent	2 499 548,18	0,00	2 499 548,18
	Déficit	0,00	0,00	0,00

RESULTAT REPORTE					
	Excédent		1 407 321,92	0,00	
	Déficit	1 930 017,93		522 696,01	
RESULTAT CUMULE	Résultat cumulé (résultat de l'exercice + reports)				
	Excédent	0,00	2 046 749,09	167 542,02	
	Déficit	1 879 207,07	0,00	0,00	
RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET					
	Résultat à la clôture ex. préc.	Part affectée Invest.	Solde	AFR	Résultat de clôture (1-2)+3=4 + A
	1	2	3	A	
Investissement	-1 930 017,93		50 810,86	157,02	-1 879 050,05
Fonctionnement	2 032 849,82	625 527,90	639 427,17	154,92	2 046 904,01
TOTAL (I)	102 831,89	625 527,90	690 238,03	311,94	167 853,96

La dissolution de l'association foncière de remembrement (AFR) de la Commune déléguée de Saint-Rémy-des-Landes en 2020 induit la reprise des résultats au budget principal, soit 157,02 € en investissement et 154,92 € en fonctionnement.

Le résultat définitif du compte administratif du budget principal, après intégration des résultats de l'AFR, est en identité de valeur avec le compte de gestion du Comptable public.

BUDGET DU SERVICE DE L'EAU POTABLE		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Prévis. budgét. totale.	273 750,00	509 750,00	783 500,00
	Titres de recettes émis	155 767,38	216 403,48	372 170,86
	Restes à réaliser	0,00		0,00
DEPENSES	Autor. budgét. totales	264 190,00	346 750,00	610 940,00
	Mandats émis	212 553,58	181 051,45	393 605,03
	Restes à réaliser	16 339,78		16 339,78
RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Excédent	0,00	35 352,03	0,00
	Déficit	56 786,20	0,00	21 434,17
RESTES A REALISER	Excédent	0,00	0,00	0,00
	Déficit	16 339,78	0,00	16 339,78
RESULTAT REPORTE				
	Excédent	13 861,83	338 559,85	352 421,68
	Déficit	0,00		0,00
RESULTAT CUMULE	Résultat cumulé (résultat de l'exercice + reports)			
	Excédent	0,00	373 911,88	330 987,51
	Déficit	42 924,37	0,00	0,00
RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET				
	Résultat à la clôture ex. préc.	Part affectée Invest.	Solde d'exécution	Résultat de clôture (1-2)+3=4
	1	2	3	
Investissement	13 861,83		-56 786,20	-42 924,37
Fonctionnement	465 798,02	127 238,17	35 352,03	373 911,88
TOTAL (I)	479 659,85	127 238,17	-21 434,17	330 987,51

BUDGET DU SERVICE GESTION FUNERAIRE		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Prévis. budgét. totale.	0,00	11 128,00	11 128,00
	Titres de recettes émis	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser	0,00		0,00

DEPENSES	Autor. budgét. totales	0,00	11 128,00	11 128,00
	Mandats émis	0,00	0,00	0,00
	<i>Restes à réaliser</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>
RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Excédent	0,00	0,00	0,00
	Déficit	0,00	0,00	0,00
<i>RESTES A REALISER</i>	<i>Excédent</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Déficit</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
RESULTAT REPORTE				
	Excédent	0,00	0,16	0,16
	Déficit			0,00
RESULTAT CUMULE	Résultat cumulé (résultat de l'exercice + reports)			
	Excédent	0,00	0,16	0,16
	Déficit	0,00	0,00	0,00
RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET				
	Résultat à la clôture ex. préc.	Part affectée Invest.	Solde d'exécution	Résultat de clôture (1-2)+3=4
	1	2	3	
Investissement	0,00		0,00	0,00
Fonctionnement	0,16	0,00	0,00	0,16
TOTAL (I)	0,16	0,00	0,00	0,16

BUDGET LOTISSEMENT DU 7 JUIN		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Prévis. budgét. totale.	0,00	19 623,22	19 623,22
	Titres de recettes émis	0,00	0,22	0,22
	<i>Restes à réaliser</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>
DEPENSES	Autor. budgét. totales	0,00	19 623,22	19 623,22
	Mandats émis	0,00	19 623,22	19 623,22
	<i>Restes à réaliser</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>
RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Excédent	0,00	0,00	0,00
	Déficit	0,00	19 623,00	19 623,00
<i>RESTES A REALISER</i>	<i>Excédent</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Déficit</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
RESULTAT REPORTE				
	Excédent	0,00	19 623,00	19 623,00
	Déficit			0,00
RESULTAT CUMULE	Résultat cumulé (résultat de l'exercice + reports)			
	Excédent	0,00	0,00	0,00
	Déficit	0,00	0,00	0,00
RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET				
	Résultat à la clôture ex. préc.	Part affectée Invest.	Solde d'exécution	Résultat de clôture (1-2)+3=4
	1	2	3	
Investissement	0,00		0,00	0,00
Fonctionnement	19 623,00	0,00	-19 623,00	0,00
TOTAL (I)	19 623,00	0,00	-19 623,00	0,00

BUDGET LOTISSEMENT DU CLOS HARIGNY		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Prévis. budgét. totale.	196 148,26	97 224,00	293 372,26
	Titres de recettes émis	37 728,18	47 735,43	85 463,61
	Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
DEPENSES	Autor. budgét. totales	196 148,26	97 224,00	293 372,26
	Mandats émis	9 573,00	47 735,43	57 308,43
	Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Excédent	28 155,18	0,00	28 155,18
	Déficit	0,00	0,00	0,00
RESTES A REALISER	Excédent	0,00	0,00	0,00
	Déficit	0,00	0,00	0,00
RESULTAT REPORTE				
	Excédent	118 946,26	19 199,81	138 146,07
	Déficit	0,00	0,24	0,00
RESULTAT CUMULE	Résultat cumulé (résultat de l'exercice + reports)			
	Excédent	147 101,44	19 199,57	166 301,01
	Déficit	0,00	0,00	0,00
RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET				
	Résultat à la clôture ex. préc. 1	Part affectée Invest. 2	Solde d'exécution 3	Résultat de clôture (1-2)+3=4
Investissement	118 946,26		28 155,18	147 101,44
Fonctionnement	19 199,81	0,00	0,00	19 199,81
TOTAL (I)	138 146,07	0,00	28 155,18	166 301,25

BUDGET LOTISSEMENT DU CLOS VERSAILLES		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Prévis. budgét. totale.	343 717,94	102 460,00	446 177,94
	Titres de recettes émis	0,15	22 784,91	22 785,06
	Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
DEPENSES	Autor. budgét. totales	343 717,94	102 460,00	446 177,94
	Mandats émis	31 081,19	22 784,91	53 866,10
	Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Excédent	0,00	0,00	0,00
	Déficit	31 081,04	0,00	31 081,04
RESTES A REALISER	Excédent	0,00	0,00	0,00
	Déficit	0,00	0,00	0,00
RESULTAT REPORTE				
	Excédent	0,00	0,00	0,00
	Déficit	236 447,94	0,00	236 447,94

RESULTAT CUMULE	Résultat cumulé (résultat de l'exercice + reports)			
	Excédent	0,00	0,00	0,00
	Déficit	267 528,98	0,00	267 528,98
RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET				
	Résultat à la clôture ex. préc.	Part affectée Invest.	Solde d'exécution	Résultat de clôture (1-2)+3=4
	1	2	3	
Investissement	-236 447,94		-31 081,04	-267 528,98
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL (I)	-236 447,94	0,00	-31 081,04	-267 528,98

BUDGET LOTISSEMENT DE L'EGLISE		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Prévis. budgét. totale.	397 717,14	397 670,00	795 387,14
	Titres de recettes émis	0,00	16 577,41	16 577,41
	Restes à réaliser	0,00		0,00
DEPENSES	Autor. budgét. totales	397 717,14	397 670,00	795 387,14
	Mandats émis	16 577,41	16 577,41	33 154,82
	Restes à réaliser	0,00		0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Excédent	0,00	0,00	0,00
	Déficit	16 577,41	0,00	16 577,41
<i>RESTES A REALISER</i>	<i>Excédent</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Déficit</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
RESULTAT REPORTE				
	Excédent	0,00	0,00	0,00
	Déficit	57,14		57,14
RESULTAT CUMULE	Résultat cumulé (résultat de l'exercice + reports)			
	Excédent	0,00	0,00	0,00
	Déficit	16 634,55	0,00	16 634,55
RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET				
	Résultat à la clôture ex. préc.	Part affectée Invest.	Solde d'exécution	Résultat de clôture (1-2)+3=4
	1	2	3	
Investissement	-57,14		-16 577,41	-16 634,55
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL (I)	-57,14	0,00	-16 577,41	-16 634,55

ARTICLE 2

Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

ARTICLE 3

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

ARTICLE 4

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote : Pour : unanimité Contre : 0 Abstention : 0

DEL20210330_034 FINANCES – Affectation des résultats 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

ARTICLE UNIQUE

D'affecter le résultat d'exploitation du budget de la Commune et de ses budgets annexes de la manière suivante :

BUDGET PRINCIPAL		
Résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice (a)	EXCEDENT	2 046 904,01
	DEFICIT	-----
Affectation en investissement (1068) (b)		965 000,00
Résultat de fonctionnement reporté (002) (a-b)		1 081 904,01
BUDGET EAU POTABLE		
Résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice (a)	EXCEDENT	373 911,88
	DEFICIT	-----
Affectation en investissement (1068) (b)		59 264,15
Résultat de fonctionnement reporté (002) (a-b)		314 647,73
BUDGET GESTION FUNERAIRE		
Résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice (a)	EXCEDENT	0,16
	DEFICIT	-----
Affectation en investissement (1068) (b)		-----
Résultat de fonctionnement reporté (002) (a-b)		0,16
BUDGET LOTISSEMENT DU 7 JUIN		
Résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice (a)	EXCEDENT	-----
	DEFICIT	-----
Affectation en investissement (1068) (b)		-----
Résultat de fonctionnement reporté (002) (a-b)		-----
BUDGET LOTISSEMENT DU CLOS HARIGNY		
Résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice (a)	EXCEDENT	19 199,81
	DEFICIT	-----
Affectation en investissement (1068) (b)		-----
Résultat de fonctionnement reporté (002) (a-b)		19 199,81
BUDGET LOTISSEMENT DU CLOS VERSAILLES		
Résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice (a)	EXCEDENT	-----
	DEFICIT	-----
Affectation en investissement (1068) (b)		-----
Résultat de fonctionnement reporté (002) (a-b)		-----
BUDGET LOTISSEMENT DE L'EGLISE		
Résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice (a)	EXCEDENT	-----
	DEFICIT	-----
Affectation en investissement (1068) (b)		-----
Résultat de fonctionnement reporté (002) (a-b)		-----

Vote : Pour : unanimité Contre : 0 Abstention : 0

DEL20210330_035 FINANCES – Débat d'orientation budgétaire - exercice 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

ARTICLE UNIQUE

Prend acte du débat d'orientation du budget pour l'exercice 2021 tenu en séance.

DEL20210330_036 FINANCES – Actualisation des autorisations de programme

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

ARTICLE 1

Autorise l'actualisation suivante des autorisations de programme comme suit :

2020-001 (OP 125-2) SALLE PLURICULTURELLE						
Coût précédent € TTC	Coût actualisé € TTC	Réalisé 2020	2021	2022	2023	TOTAL
3 108 200,00	3 108 200,00	17 707,99	200 000,00	2 300 000,00	590 492,01	3 108 200,00

2018-002 (OP130-1) CHAMP DE FOIRE				
Coût précédent € TTC	Coût actualisé € TTC	Réalisé 2017/18/ 19/20	2021	TOTAL
2 167 500,00	2 362 052,00	319 437,18	2 042 614,82	2 362 052,00

2018-004 (OP 230-1) VIDEOPROTECTION				
Coût précédent € TTC	Coût actualisé € TTC	Réalisé 2018/19/20	2021	TOTAL
214 760,00	214 760,00	133 620,29	81 139,71	214 760,00

2018-003 (OP 270) LOCAL DE RANGEMENT SALLE DE SSLV				
Coût précédent € TTC	Coût actualisé € TTC	Réalisé 2019/20	2021	TOTAL
79 000,00	79 500,00	74 049,80	5 450,20	79 500,00

ARTICLE 2

D'autoriser le Maire ou tout Adjoint à engager et signer les documents et marchés publics afférents à la bonne exécution de la présente décision.

Vote : Pour : unanimité Contre : 0 Abstention : 0

DEL20210330_037 FINANCES – Frais de fonctionnement des écoles publiques pour l'année 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

ARTICLE UNIQUE

Retient un coût moyen en élémentaire et en maternelle établi à partir des données comptables 2020 pour les deux écoles confondues ;

Approuve le coût scolaire pour 2021 (2^{ème} et 3^{ème} trimestre de l'année scolaire 2020/2021 et 1^{er} trimestre de l'année 2021/2022), pour un élève d'élémentaire à **461,14 €** et pour un élève de maternelle à **1 633,90 €** ;

Fixe que la facturation aux Communes de résidence de ce coût scolaire est effectué pour la période de janvier à juillet 2021 à raison de 6/10^{ème} du montant annuel en fonction de l'effectif présent au 1^{er} janvier 2021, et pour la période de septembre à décembre 2021 à raison de 4/10^{ème} du montant annuel, en fonction de l'effectif présent à la rentrée de septembre 2021 ;

Décide que ce coût scolaire serve également à calculer la participation de la collectivité aux dépenses de fonctionnement de l'établissement privé (Ecole Sainte Marie) sous contrat d'association en fonction des effectifs d'élèves domiciliés sur la Commune de La Haye, présents au 1^{er} janvier puis à la rentrée de septembre de l'année.

Vote : Pour : unanimité Contre : 0 Abstention : 0

DEL20210330_038 FINANCES - Tarifs de location des gîtes communaux à compter du 1^{er} janvier 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

ARTICLE UNIQUE

Fixe les tarifs de location des gîtes communaux à partir du 1^{er} janvier 2022, comme suit :

	BAUDREVILLE		GLATIGNY	
	Gîte 319	Gîte 320	Gîte 262	Gîte 263
Tarifs "Particulier" semaine (charges non comprises)	9 personnes	4/6 personnes	8 personnes	7 personnes
HAUTE saison	525,00 €	370,00 €	590,00 €	500,00 €
MOYENNE saison	330,00 €	220,00 €	390,00 €	350,00 €
BASSE saison	260,00 €	170,00 €	300,00 €	280,00 €
Week-end/jour	90,00 €	60,00 €	130,00 €	110,00 €

Tarifs "Entreprise"	7 couchages	4 couchages	6 couchages	5 couchages
Semaine (charges non comprises)	250,00 €	160,00 €	220,00 €	180,00 €
Jour/personne	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €
Charges comprises pour :	minimum 4 personnes	minimum 2 personnes	minimum 4 personnes	minimum 2 personnes

CHARGES : Electricité	0,16 €/kW	0,16 €/kW	0,16 €/kW	0,16 €/kW
Chauffage par jour	∅	∅	10,00 €	10,00 €
Forfait ménage	80,00 €	60,00 €	80,00 €	80,00 €
CAUTION	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €

Vote : Pour : unanimité Contre : 0 Abstention : 0

DEL20210330_039 FINANCES Tarifs de location des salles communales à compter du 1^{er} janvier 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

ARTICLE UNIQUE

Fixe les tarifs de location des salles communales à compter du 1^{er} janvier 2023, comme suit :

	BAUDREVILLE	GLATIGNY	MONTGARDON grande salle	MONTGARDON petite salle	ST REMY DES LANDES	ST SYMPHORIEN LE VALOIS	
capacité d'accueil	80 personnes	80 personnes	100 personnes	50 personnes	44 personnes	160 personnes	70 personnes
caution	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
acompte sur montant location	50%	50%	50%	50%	50%	50%	50%
tarif 1 jour semaine (voir observations ci-dessous)	100,00 € (charges comprises)	100,00 € (charges comprises)	100,00 € (charges comprises)	60,00 € (charges comprises)	60,00€ (charges comprises)	140,00 €	100,00 €
tarif week-end 2 jours	150,00 €	150,00 €	150,00 €	90,00 €	90,00 €	300,00 €	200,00 €
tarif week-end 3 jours	néant	néant	néant	néant	néant	350,00 €	250,00 €
participation charges électriques	0,16€/kW	0,16€/kW	0,16€/kW	0,16€/kW	0,16€/kW	0,16€/kW	0,16€/kW
couvert par personne	0,50 €	0,50 €	0,50 €	0,50 €	néant	1,00 €	1,00 €
réunion obsèques	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
vin d'honneur lié à un mariage	gratuit (si réservation moins de deux mois avant, sinon tarifs complets)	gratuit (si réservation moins de deux mois avant, sinon tarifs complets)	gratuit (si réservation moins de deux mois avant, sinon tarifs complets)	gratuit (si réservation moins de deux mois avant, sinon tarifs complets)	gratuit (si réservation moins de deux mois avant, sinon tarifs complets)	gratuit (si mariage célébré dans la salle)	gratuit (si mariage célébré dans la salle)
association sportive-culturelle-privée	12€/heure	12€/heure	12€/heure	12€/heure	12€/heure	12€/heure + charges	12€/heure + charges
location matériel vidéo-écran-sono	néant	néant	néant	néant	néant	65,00 €	65,00 €
Frais imputés au locataire en cas de défaut d'état de propreté lors de la restitution de la salle	50€/heure	50€/heure	50€/heure	50€/heure	50€/heure	50€/heure	50€/heure

Décide de la participation aux charges électriques pour les associations sportives-culturelles extérieures au territoire de la Commune de LA HAYE, applicable pour l'ensemble des salles communales.

Vote : Pour : unanimité Contre : 0 Abstention : 0

DEL20210330_040 FINANCES - Convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

ARTICLE UNIQUE

Affirme son engagement dans le programme Petites Villes de Demain, en partenariat avec les Communes de LESSAY et de PERIERS et la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche.

Autorise le Maire à engager toutes les démarches y afférentes.

Autorise le Maire à signer la convention d'adhésion au programme.

Autorise le Maire à signer que la convention relative à la prise en charge du poste de chargé de projet entre les communes éligibles du territoire intercommunal au programme Petites villes de Demain.

Vote : Pour : unanimité Contre : 0 Abstention : 0

DEL20210330_041 FINANCES - Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) : Proposition de neutralisation des charges transférées dans le cadre de l'entretien des espaces verts des zones d'activités

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

ARTICLE UNIQUE

Décide de valider la neutralisation financière du transfert de charges lié à l'entretien des espaces verts des zones d'activités créées par les Communes ou le syndicat d'aménagement touristique et rural du pays des marais et gérées depuis 2017 par la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche.

Autorise le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Vote : Pour : unanimité Contre : 0 Abstention : 0

DEL20210330_042 RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des emplois et des effectifs

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

ARTICLE UNIQUE

Créé à compter du 1^{er} avril 2021 :

- un emploi au grade de Technicien Principal de 2^{ème} classe à temps complet.
- un emploi au grade d'Animateur Principal de 1^{ère} classe à temps complet.
- un emploi au grade de Gardien Brigadier de Police Municipale à temps complet.

Modifie à compter du 1^{er} avril 2021 le tableau des emplois et des effectifs.

Inscrit les crédits nécessaires au budget.

Vote : Pour : unanimité Contre : 0 Abstention : 0

Le Point n°14 « Nouvelle dénomination de la Place du Champ de foire » est reporté et sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance.

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2021

Délibération	Objet
20210330_030	Instauration de commissions consultatives pour les marchés à procédure adaptée (Commissions MAPA)
20210330_031	Actualisation des Commissions communales
20210330_032	Approbation des comptes de gestion de l'exercice 2020
20210330_033	Approbation des comptes administratifs de l'exercice 2020
20210330_034	Affectation des résultats 2020
20210330_035	Débat d'orientation budgétaire - exercice 2021
20210330_036	Actualisation des autorisations de programme
20210330_037	Frais de fonctionnement des écoles publiques pour l'année 2021
20210330_038	Tarifs de location des gîtes communaux à compter du 1er janvier 2022
20210330_039	Tarifs de location des salles communales à compter du 1er janvier 2023
20210330_040	Convention d'adhésion au programme "Petites Villes de demain"
20210330_041	Rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées 2020 de la COCM (CLECT) dans le cadre de l'entretien des espaces verts des zones d'activités
20210330_042	Modification du tableau des emplois et des effectifs du personnel communal